Les seuils de procédure et de publicité

Marchés dont le montent est compris entre **0 et 4.000 € HT**	- Aucune publicité - Aucune mise en concurrence préalable
Marchés et accords-cadres **Entre 4.000 € HT et 90.000 € HT**	- Procédure adaptée en fonction des caractéristiques du marché - « Publicité » adaptée : soit sur le site Internet du BOAMP, soit sur le site marchesonline, soit dans un journal du secteur économique concerné + sur le site du SIPPEREC + éventuellement envoi de lettres de consultation.
Marchés et accords-cadres de **fournitures et services** dont le montant est compris **entre 90.000 € HT et 193.000 € HT** Marchés et accords-cadres de **travaux** dont le montant est compris **entre 90.000 € HT et 4.845.000 € HT**	- Procédure adaptée en fonction des caractéristiques du marché - Avis d'appel public à la concurrence obligatoire soit au **BOAMP**, soit dans un **Journal d'annonces légales** (JAL) pouvant être complété par une publication dans un journal spécialisé du secteur économique concerné + sur le site du SIPPEREC
Marchés et accords-cadres de **fournitures et services** dont le montant est **supérieur à 193.000 € HT** Marchés et accords-cadres de **travaux** d'un montant **supérieur à 4.845.000 € HT**	- Appel d'offres (ouvert ou restreint) - Avis d'appel public à la concurrence obligatoire au **BOAMP** et **JOUE** (Journal officiel de l'Union Européenne) + sur le site du SIPPEREC